

Rapport d'évaluation quinquennale

Secteur des CEC

Préambule

Ce formulaire d'évaluation à remettre pour le 30 novembre de la quatrième année de reconnaissance au Service de la Créativité et des Pratiques artistiques vise à vous aider à effectuer votre auto-évaluation et à préparer votre nouvelle note d'intention (CEC 1 et 2) ou votre nouveau plan d'action (CEC 3 et 4) pour le prochain quinquennat de reconnaissance. Il est essentiellement qualitatif. Il fera l'objet d'une rencontre-discussion avec l'Inspecteur (trice) de votre ressort chargé(e) de remettre un avis sur le respect des conditions de reconnaissance, sur la qualité et la pertinence des actions menées et sur l'exécution de la note d'intention ou du plan d'action.

Votre évaluation sera complétée par le dépôt au 31 mars de l'année qui suit (5^e année de reconnaissance) d'un rapport d'activités complet de la quatrième année de reconnaissance et par une demande formelle de reconduction de la reconnaissance quinquennale incluant une nouvelle note d'intention ou plan d'action.

1. Identification de l'association

Nom de l'asbl:

Nom du CEC (si différent) :

Numéro d'entreprise :

Catégorie de reconnaissance :

Adresse du siège social :

CP : Localité :

Adresse du/des lieux habituels d'activité :

CP : Localité :

Téléphone : GSM : Fax :

Année de la reconnaissance quinquennale :

(indiquez à quelle date votre reconnaissance quinquennale a débuté : 1^{er} janvier 2015, 2016,...)

❖ Personne de contact/Correspondant

Nom et Prénom du correspondant du CEC :

Fonction :

Adresse de correspondance :

CP : Localité :

Téléphone : GSM :

E-mail :

2. Evaluation du respect des conditions de reconnaissance

	Année 1	Année 2	Année 3
Nombre de semaines d'activités / an (Art. 7)			
Nombre total d'heures d'ateliers / an (Art. 9,10,11,12, 1°)			
Nombre total de participants distincts inscrits aux ateliers et projets/an (Art. 9,10,11,12, 5°)			
Nombre d'ateliers de 30h minimum / an (Art. 9,10,11,12, 2°)			
Nombre de participants distincts aux ateliers de 30 h minimum (Art. 9,10,11,12, 3°)			

¹ Ne rentrent en ligne de compte que les participants aux activités relevant du cadre du décret (Art. 5 §1)

Précisez si vous bénéficiez d'un abaissement des normes à 50% ou 25 % en raison de la validation de l'objectif spécifique 1 ou 2 (barrez la ou les mention(s) inutile(s)) :

Abaissement à 50 % / abaissement à 25 %

Avez-vous éprouvé des difficultés à rencontrer les exigences quantitatives de votre catégorie de reconnaissance fixées par le décret durant ces 3 ans et demi ?

Oui / non

Si, oui, expliquez les raisons de ces difficultés

Quels enseignements en tirez-vous pour, le cas échéant, réorienter votre action ?

3. Pertinence et qualité des actions menées

3.1. Démarches créatives

Constatez-vous des avancées, des changements dans la manière de concevoir et de mettre en œuvre les démarches créatives dans les ateliers au cours de ces trois années et demie ? Avez-vous rencontré des difficultés au niveau de la conception, de la mise en œuvre, du suivi des animateurs,.... ?

3.2. Projets socio-artistiques

Pour les CEC 3 et 4 uniquement

Quelles avancées /difficultés avez-vous rencontrées pour concevoir et mettre en œuvre vos projets socio-artistiques au cours de ces trois années et demi ?

4.3. Expression citoyenne

Pour les CEC 2, 3 et 4

Quelles avancées/difficultés avez-vous rencontrées pour opérationnaliser la notion d'expression citoyenne à travers vos activités ?

Donner un exemple concret d'une de vos actions qui vous paraît le mieux rencontrer ce concept d'expression citoyenne.

4. Exécution du plan d'action/ de la note d'intention

En vous basant sur les rapports d'activités des 3 années précédentes et des activités de l'année en cours, de votre analyse initiale dans le dossier de reconnaissance, des objectifs que vous vous étiez fixés pour le quinquennat, quels ont été les faits marquants de votre quinquennat et les évolutions les plus significatives ?

Quels enseignements en tirez-vous au niveau :

Pour les catégories CEC 1 à 4

- 1) du public touché, potentiel, la mixité, la participation du public et son implication dans les activités du CEC, ... (à relier au point « Respect des conditions de reconnaissance »)
- 2) des activités : les disciplines et types d'ateliers développés
- 3) de l'encadrement : recrutement, formation, rémunération, soutien de la FPCEC...
- 4) L'ouverture et l'implication du CEC dans son environnement social et culturel, les partenariats développés pour permettre cette implication, la décentralisation éventuelle des activités,...

Pour les CEC 3 et CEC 4 uniquement

- 5) La mise en contact avec des œuvres et des artistes
- 6) les outils de communication pour informer le public de son action
- 7) La mise en valeur des productions, leur diffusion
- 8) L'organisation du CEC, la gestion de l'équipe,...

Dans le cas de CEC intégrés dans une asbl à objets multiples (Centre culturel, Centre de Jeunes, Org.de jeunesse, Org. D'éducation permanente,...), indiquez les changements éventuels survenus dans les relations et l'organisation interne de l'asbl impliquant ou ayant une répercussion sur le CEC

Uniquement pour les CEC 3 et 4 : pour chaque item, rappelez les indicateurs que vous vous étiez donnés et précisez si ceux-ci sont atteints ?

Si non, pourquoi ? Etaient-ils pertinents ? Comment les reformuleriez-vous pour les 5 ans à venir ?